

APPEL À CANDIDATURES

POSTE DE TITULAIRE
DE CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA

CANDIDATURES EXTERNES

Faculté d'aménagement,
d'architecture d'art et de design



UNIVERSITÉ
LAVAL

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD) de l'Université Laval à Québec lance un appel à candidatures pour des :

- Chaires de recherche du Canada (CRC) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) niveau 2/junior
- Chaires de recherches du Canada du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) niveau 1 sénior, et niveau 2/junior
- Chaires des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) niveau 2 junior)

La [FAAAD](#) est constituée de l'École d'architecture – ARC, de l'École d'art – ART, de l'École de design – DESIGN et de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional – ÉSAD, où évoluent 56 membres du corps professoral et 1700 étudiants.es. Des programmes d'enseignement aux trois cycles sont offerts, notamment 10 programmes de maîtrise et 2 au doctorat. À ces quatre écoles s'ajoutent plusieurs groupes et centres de recherche. Cette singularité, propre à l'Université Laval, ouvre sur une dynamique féconde entre la théorie et la pratique, entre la recherche, la création et l'innovation.

Les écoles de la FAAAD bénéficient de l'expertise d'un corps professoral investi dans différentes activités de recherche. Afin d'anticiper les besoins des disciplines, comme la formation et la mise en œuvre d'un arrimage entre théories et pratiques, les programmes privilégient une inscription concrète sur l'environnement apte à répondre aux besoins émergents de la société québécoise, aux réalités de la pratique et aux exigences de l'employabilité des finissants de la FAAAD.

Engagée dans son milieu et dans la collectivité, l'Université Laval s'inscrit comme un partenaire majeur de grands acteurs de la Ville de Québec et contribue aux innovations canadiennes en matière de développement, de recherche et de transfert des connaissances. Par

le partage des savoirs, la mise en valeur de ses expertises et sa culture d'inclusion des diversités, elle contribue à l'essor de la communauté de façon durable.

L'Université Laval rayonne internationalement grâce à plus de 275 centres, chaires, instituts et autres regroupements de recherche, dont 82 chaires de recherche du Canada. La communauté lavalloise regroupe plus de 1600 membres du corps professoral et plus de 43000 étudiantes et étudiants. Pour en savoir davantage sur l'Université Laval, visitez www.ulaval.ca

Pour mieux connaître la Ville de Québec, [consultez son site Web](#)



ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ ENVERS L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Conformément à ses propres politiques de recrutement, notamment au « Programme d'accès à l'égalité d'emploi », l'Université Laval favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les candidates et tous les candidats. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires.

Ainsi, l'Université Laval a défini [son plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) en vue d'accroître la représentativité des femmes, des Autochtones, des personnes en situation de handicap et de celles appartenant aux minorités visibles aux postes de titulaires de Chaires de recherche au Canada (CRC) au sein de notre institution.

En conséquence, le présent concours est ouvert à toutes les candidatures dont celles des personnes issues de groupes minorisés à savoir, les femmes, les Autochtones, les personnes en situation de handicap et les personnes appartenant aux minorités visibles.

Cependant, en raison d'une sous-représentativité des personnes appartenant aux minorités visibles et des personnes en situation de handicap, les candidatures des personnes s'identifiant comme appartenant à l'un et/ou l'autre de ces deux groupes seront priorisées à niveau d'excellence comparable.

Profil recherché

Le [Programme de chaires de recherche du Canada](#) (CRC) vise à attirer et retenir certains chercheuses et chercheurs parmi les plus accomplis et prometteurs au monde.

Pour les chaires de recherche de niveau 1, les personnes candidates sont des chercheuses et chercheurs exceptionnels, reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine. Elles doivent proposer un programme de recherche original, novateur, de la plus haute qualité et avoir des compétences en enseignement et supervision d'étudiants de cycles supérieurs.

Pour les chaires de recherche de niveau 2, les personnes candidates sont de nouvelles chercheuses ou de nouveaux chercheurs, reconnus par leurs pairs pour leur potentiel ou leurs accomplissements dans leur domaine. Elles doivent proposer un programme de recherche porteur et novateur tout en faisant preuve d'intérêt et de compétences en enseignement. Elles doivent être actives dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature.

Les candidates et les candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant (et dont la carrière a été interrompue pour des raisons mentionnées ci-dessous) peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de justification de la chaire de niveau 2 du Programme. Pour obtenir plus d'information, prière de communiquer avec [Jean-Philippe Marquis](#) au Vice-rectorat à la recherche, la création et l'innovation de l'Université Laval.

Interruptions de carrière

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions de carrière comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille ainsi qu'un handicap peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les candidates et candidats sont ainsi invités à identifier et expliquer, le cas échéant, ces effets afin qu'ils soient pris en compte lors de l'évaluation de leur candidature. De plus, des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité.

Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à communiquer avec la personne ressource en équité aux coordonnées ci-dessous.

À la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD), la représentante en équité est : [Johanne Brochu](#)

Domaines de recherche

Le statut de titulaire d'une Chaire de recherche du Canada permet de dédier davantage de temps à des travaux de recherche dans sa charge professorale. Les fonctions incluent les activités de recherche, de publication et de rayonnement, l'enseignement aux trois cycles d'études, l'encadrement d'étudiants aux 2e et 3e cycles universitaires.

Dans le cadre de cet appel, la FAAAD accueille les candidatures qui s'inscrivent dans les domaines suivants :

Aménagement du territoire et développement régional (ATDR) :

Aménagement durable du territoire et amélioration des milieux de vie, notamment sous l'angle des transports et de la mobilité ; de la gouvernance et de la démocratie urbaine ; la santé publique.



Art :

L'art dans l'espace public

Design :

Design et transitions, à savoir l'étude des contextes, des conditions (faisabilité, désirabilité, souhaitabilité, responsabilité) et de leurs mises en forme par le design, des changements désirés - car nécessaires - sur les grands enjeux des transitions sociales, politiques, économiques, technologiques, numériques, environnementales. Cette étude, bien que visée par les pratiques de design, peut être portée par les champs de connaissances des sciences humaines et sociales plus larges. À cet égard, toute candidature apte à soutenir ces pratiques, dont les retombées sont tout autant sociales, politiques, économiques, technologiques, numériques et environnementales, sera considérée.

Pour plus de détails sur les écoles et leurs activités, veuillez consulter les sites web [à partir de la page de la FAAAD](#).

EXIGENCES

D'une façon générale, les personnes désireuses de poser leur candidature devront détenir un doctorat dans une discipline enseignée ou connexe à celles enseignées à la FAAAD et devront fournir la preuve de leur excellence en enseignement et en recherche. Aussi, les candidats et candidates devront maîtriser la langue française.

Il est à noter que le poste est conditionné par l'obtention, par l'école, d'une Chaire de recherche du Canada (niveau 2).

Advenant l'obtention de cette Chaire, la date d'entrée en fonction est prévue le **1er juin 2020**.

Contenu du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra faire état d'un programme de recherche qui :

- Favorise une articulation étroite et originale de la recherche à l'enseignement et à la pratique.
- Explore des approches originales et innovatrices contribuant à la définition et à la mise en valeur de la spécificité d'une ou des disciplines de la FAAAD.
- Ouvre sur une contribution significative sur les principes et les modalités de la mise en œuvre des approches intégrées (interdisciplinarité et transdisciplinarité).
- Montre un solide potentiel d'articulation et d'intégration des différentes disciplines de la FAAAD.

Les éléments demandés sont les suivants :

- Un curriculum vitae. Utilisez le CV des CRC lequel comporte deux sections, soit :
 - Le formulaire de CV des CRC disponible dans le [Portail des CRC](#).
 - L'annexe du CV tel qu'exigé aux pages 4 à 7 du formulaire de CV.
- Le [formulaire d'auto-identification](#) de l'UL (voir annexe 3 du document PDF). Les renseignements fournis sont traités en toute confidentialité.
- Une description complète ou sommaire du programme de recherche (3 à 6 pages) tel qu'exigé aux sections 2a à 2f du [Formulaire de mise en candidature d'une CRC](#).
- Lettre de motivation établissant notamment la pertinence et les retombées du programme de recherche et d'enseignement, entre 2 et 3 pages.
- Programme de recherche détaillé et ses principales articulations à l'enseignement ainsi que son déploiement dans le temps (principaux jalons d'un échéancier).

- 3 lettres de recommandation (envoyées par les répondantes et répondants).
- 3 à 5 publications pertinentes dans le domaine visé ou l'équivalent.

Réception et sélection des candidatures

Soumission du dossier complet

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le **24 mai 2019 à midi** (heure avancée de l'est) à Mme Johanne Brochu, vice-doyenne aux études et à la recherche, FAAAD. Les dossiers doivent être acheminés électroniquement en format PDF à : vice-doyenne@faaad.ulaval.ca

Sélection de candidature

La personne sélectionnée par la Faculté devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval (voir les critères de la grille d'évaluation) et une évaluation par le Programme des Chaires de Recherche du Canada (CRC). Plus précisément, le processus de sélection comprend quatre étapes :

1. Les dossiers reçus seront transmis pour l'évaluation à l'école où la candidate ou le candidat souhaite être rattaché. Un comité de sélection pour chacune des écoles se réunira durant la dernière semaine de mai et la première de juin; des convocations en entrevues sont à prévoir. Les candidatures retenues par les écoles seront transmises à la FAAAD pour l'évaluation facultaire.
2. Les dossiers de candidature retenus par la FAAAD seront envoyés pour évaluation au Vice-rectorat à la recherche (VRRCI) (date limite de soumission : 12 juillet 2019).
3. Les dossiers de candidature retenus par le VRRCI seront envoyés au programme CRC (date limite de soumission : 21 octobre 2019).

4. Le programme CRC évaluera les candidatures et sélectionnera les futurs titulaires. En cas de succès, elles et ils seront intégrés au corps professoral de l'école ayant appuyé leur candidature.

Le comité de sélection facultaire sera composé au minimum d'un représentant de chacune des écoles de la FAAAD, de la vice-doyenne et du doyen ainsi que de la représentante facultaire en équité. Parmi les membres du comité, on comptera au moins une personne d'un des quatre groupes sous-représentés (femmes, Autochtones, personnes en situation de handicap et personnes appartenant aux minorités visibles).

Pour en savoir plus sur le processus d'évaluation du Vice-rectorat à la recherche, consultez les appels à candidatures :

https://www.ulaval.ca/no_cache/la-recherche/unites-de-recherche.html

